

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 à 19h00

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Grimal Jean-Luc, Choisy Marc Harrissart Richard, Pichard Patricia, Gellynck Bernadette, Butez Christophe, Cozette Jean-Pierre, Grimal Cécile, Caule Delphine.

Pouvoirs : Mme Blot Lydie à Mme Pichard Patricia,
Mme Pillon Marynes à M. Grimal Jean-Luc,
M. Levasseur Yohann à M. Choisy Marc,
M. Letupe Laurent à M. Choisy Michel.

Absente excusée : Mme Ricquebourg Perrine

Secrétaire de Séance : Mme Caule Delphine

Election des délégués pour les élections sénatoriales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'élection des sénateurs du département devrait intervenir le 27 septembre 2020. De ce fait, la date du 10 juillet a été rendue obligatoire pour désigner les délégués et les suppléants. Ceux-ci sont par ailleurs désignés séparément et l'élection a lieu sans débat au scrutin secret majoritaire à deux tours.

L'élection des délégués a donné les résultats comme suit au 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de votants : 14
 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
 - Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 14
 - Majorité absolue : 8
-
- Michel CHOISY : 14 voix, proclamé élu et a déclaré accepter le mandat,
 - Jean-Pierre COZETTE : 14 voix proclamé élu et a déclaré accepter le mandat,
 - Marc CHOISY : 14 voix proclamé élu et a déclaré accepter le mandat.

L'élection des suppléants a donné les résultats comme suit au 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de votants : 14
 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
 - Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 14
 - Majorité absolue : 8
-
- Jean-Luc GRIMAL : 14 voix, proclamé élu et a déclaré accepter le mandat,
 - Patricia PICHARD : 14 voix proclamée élue et a déclaré accepter le mandat,
 - Cécile GRIMAL : 14 voix proclamée élue et a déclaré accepter le mandat.

Désignation de la Commission d'appel d'offres

Lors de la prise de délibération précédente sur la désignation des membres de la Commission d'appel d'offres, la Préfecture par le biais de sa vérification et de par son contrôle de légalité nous a rappelé qu'il fallait nommer :

- un Président de droit,
- trois membres titulaires
- et trois membres suppléants.

Il convient donc de reprendre une nouvelle délibération puisque celle prise initialement est erronée, afin de constituer cette commission de manière régulière.

Après concertation, il a donc été décidé à l'unanimité des membres présents la constitution de la Commission d'appel d'offres comme suit :

- un Président de droit : Michel Choisy,
- trois membres titulaires : Marc Choisy, Jean-Pierre Cozette et Jean-Luc Grimal,
- et trois membres suppléants : Yohann Levasseur, Bernadette Gellynck et Patricia Pichard.

Prime exceptionnelle Covid 19

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire déclaré pour faire face au Covid-19, les employeurs ont la possibilité d'attribuer une prime pouvant aller jusqu'à 1000 euros par agent travaillant à temps complet et sous certaines conditions.

Un point sera donc effectué avec la secrétaire pour savoir quels employés peuvent y prétendre au prorata du temps de travail, et du nombre de semaines travaillées sur les huit qui compte la période d'état d'urgence. Les membres du Conseil Municipal sont invités à délibérer pour la mise en place de cette prime exceptionnelle et en valide à l'unanimité des membres présents son instauration.

Questions diverses

City stade

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un groupe de travail se penchera sur ce dossier afin de d'analyser les différents devis reçus et de faire le choix du prestataire conformément à la décision du Conseil Municipal. Ce groupe est composé des membres de la Commission d'appel d'offres et de Messieurs Laurent Letupe et Richard Harrissart.

Signalisation routière

Monsieur le Maire explique que trois panneaux de signalisation sont à refaire sur la Commune. Des devis ont été demandés. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces travaux.

Classification de la Commune en catastrophe naturelle

Monsieur le Maire annonce que la procédure est en cours d'instruction et devrait passer très prochainement en commission.

Intervention du chantier d'insertion sur la Commune

Monsieur le Maire évoque la venue du chantier d'insertion pour l'entretien et le nettoyage de la Mare. Une convention en ce sens a été envoyée en Mairie et Monsieur le Maire se charge de la réacheminer avant les travaux prévus pour le mercredi 15 juillet 2020.

Conseil communautaire du 9 juillet 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Thiebaut a été réélue Présidente, et que quinze vice-présidents ont été nommés, dont Monsieur le Maire de Rollot en charge des finances, budgets, fiscalité, aide technique aux communes, fonds de concours et comptabilité. La composition du bureau est consultable sur le site internet de la CCGR (Communauté de Communes du Grand Roye).

Fin de séance 20h15